



## COMMUNIQUE CGT VINATIER

### LE PERSONNEL DOIT ETRE PROTEGE !

**Soigner oui, mais pas au détriment de notre santé, de celle des patients et de nos proches.**

Pour préserver la santé des collègues mais aussi la propagation du virus :

La CGT a demandé à ce que tous les personnels pouvant bénéficier du télétravail le soient. Aujourd'hui dans certain pôle ce n'est toujours pas le cas ! Ce n'est pas tolérable. Nous voulons que la direction agisse envers ces pôles

**La CGT a demandé à ce que tous les personnels non indispensables à la continuité des soins et ceux à risques (maladies, femmes enceintes,...) soient placés en Autorisation Spéciale d'Absence** avec maintien de salaire et de prime.

**La CGT a déposé un Danger Grave et imminent** le 17 mars 2020 pour que chaque agent de l'établissement puisse avoir des masques FFP2 et du gel SHA pour éviter tout risque de contagion.

Aujourd'hui, mais aussi comme dans de nombreux autres établissements, la direction nous fournit des masques périmés depuis 2007 !

**Nous voulons des masques efficaces ! Nous voulons que tous les salariés soient protégés (soignants, non soignants, administratifs, ouvriers, médecins, médico-sociaux,...).** Le gouvernement, l'ARS et nos directions sont responsables de cette situation. Nous ne pouvons pas l'accepter. Ils mettent en danger les personnels hospitaliers. Nous ne voulons pas payer de notre santé leurs politiques d'économies qui nous ont amené dans cette situation.

Nous sommes toutes et tous des professionnels ayant choisi de travailler dans l'hôpital ! Nous avons le droit à la protection pour exercer nos missions

Enfin nous rappelons à l'ensemble des salariés du Vinatier que la CGT a mis à disposition de l'établissement l'ensemble de ses militants pour venir renforcer les équipes et faire face à cette crise. Mais nous restons mobilisés sur l'établissement, au niveau du département et nationalement. La CGT santé rencontrera l'ARS demain et nous ferons remonter tous ces problèmes.

N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes joignables 7 jours sur 7 au 04 37 91 53 19 – 06 76 22 72 29 – 06 33 27 91 93 ou par mail [cgtvinatier@gmail.com](mailto:cgtvinatier@gmail.com) et [SyndicatCGT@ch-le-vinatier.fr](mailto:SyndicatCGT@ch-le-vinatier.fr)